



Programme des Nations Unies  
pour l'environnement



Plan d'Action pour la Méditerranée  
Convention de Barcelone



26 Avril 2019  
Original: Français

Réunion des Points focaux nationaux du Plan Bleu

Marseille, France, 27-29 mai 2019

**Feuille de route révisée préliminaire pour la Phase II de MED 2050**

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## Note introductive

### Agenda pour la réunion des Points Focaux du Plan Bleu:

Les Points Focaux du Plan Bleu sont invités à commenter la feuille de route proposée et formuler des recommandations pour son approbation à la COP 21 (Décembre 2019, Naples, Italie).

Les points Focaux du Plan Bleu sont aussi invités à recommander des contacts et des études nationales, tels que décrits dans le courrier adressé par la Directrice du Plan sous la référence 1835/19/ELC/SD; adressé par voie électronique le 23 avril 2019. Toute information en ce sens qui pourrait être partagée avec le Plan Bleu en amont de la réunion et si possible d'ici le 3 mai sera grandement appréciée.

La Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM (SMT) 2016-2021 (Décision IG.22/1) a inscrit dans le thème « Gouvernance » l'objectif de « Livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen, et des scénarios de développement, pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes ». Comme indiqué dans le chapitre 3 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2016-2025 : « La science est la clé de la réussite : toute élaboration d'action ou de politique au niveau national ou régional doit se baser sur de solides fondements scientifiques. De plus, les outils d'analyse qui permettront la planification, l'évaluation et la diffusion des impacts et des actions relatives au développement durable doivent être développés avec la communauté scientifique, qui elle-même a besoin de diriger ses capacités de recherche en appui à la définition des politiques (...) ». À cette fin, la SMT comprend la prestation indicative 1.4.1 « Des évaluations périodiques (...) entre autres (...) des scénarios et une analyse prospective du développement sur le long terme. »

Durant le biennium 2016-2017, le Secrétariat, appuyé par son Centre d'Activités Régionales/Plan Bleu (CAR/Plan Bleu) a préparé une feuille de route détaillée pour la réalisation d'une étude prospective sur l'environnement et le développement dans la région méditerranéenne à l'horizon 2050 (MED2050). Une étude de benchmark a analysé et comparé 35 exercices de prospective dans la région méditerranéenne et des sous-régions couvrant les 15 dernières années en identifiant des lacunes critiques et des ressources à capitaliser. Cette étude publiée en 2017 est disponible sur le site web du CAR/Plan Bleu.

La Réunion des Points Focaux du Plan Bleu (Nice, France, 25-26 avril 2017) a commenté la feuille de route proposée et a soutenu sa mise en œuvre en temps opportun. Les Points Focaux ont recommandé d'adopter un processus participatif pour construire une vision partagée basée sur des visions et exercices nationaux, d'inclure des leçons retenues et des inputs d'exercices et rapports existants, et de mobiliser des ressources externes additionnelles.

Le Projet de feuille de route pour MED 2050 a été présenté à la 17<sup>ème</sup> Réunion de la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable (CMDD) qui s'est tenue les 4-6 juillet à Athènes, Grèce (document de travail UNEP(DEPI)/MED WG.441/7). La CMDD a considéré que le dernier exercice de prospective du PAM a été publié en 2005-2006, il y a plus de 10 ans, et que le contexte socio-économique, environnemental et de gouvernance en Méditerranée a complètement changé depuis cette date. La CMDD a conclu qu'il était essentiel d'inclure cette perspective de changements rapides dans les politiques du PAM et a souligné que MED 2050 devra fournir des informations précieuses sur des développements futurs, fondées sur des scénarios basés sur la science et sur l'anticipation des actions pour promouvoir un développement durable dans la région méditerranéenne. Il y avait un consensus général au sein de la CMDD sur le projet de feuille de route MED 2050, et des suggestions pour la développer davantage ont été fournies, telles qu'indiquées dans le rapport de la réunion (document de travail UNEP(DEPI)/MED WG.441/9).

Le projet de feuille de route pour MED 2050 a été présenté lors de la réunion des Points Focaux du PAM à Athènes, Grèce, en septembre 2017 (Document d'information UNEP(DEPI)/MED WG.443/Inf.21). Les Points Focaux ont demandé des détails complémentaires sur les actions proposées dans la feuille de route, y compris les mesures prises pour s'assurer des liens entre MED 2050, d'autres exercices de prospective en Méditerranée et d'autres rapports d'évaluation mandatés

Suite aux éléments mentionnés ci-dessus, la feuille de route MED 2050 a été précisée. MED 2050 fournira des informations précieuses sur les développements futurs fondées sur des scénarios basés sur la science. L'étude mettra en relief les transitions nécessaires et les investissements stratégiques à court, moyen et long terme et servira de référence clé pour les décennies à venir en anticipant des actions pour promouvoir le développement durable dans la région méditerranéenne. MED 2050 a été conçue comme une interface science-politique originale. Elle impliquera décideurs et parties prenantes au sein d'une approche participative et aidera à générer et recueillir des visions contrastées à travers la Méditerranée. Elle s'appuiera sur les travaux précédents et en cours, y compris le Rapport sur l'état de l'Environnement et du Développement 2019, contribuera à les capitaliser, tout en renforçant la dissémination, la communication et le développement des compétences. Ses résultats alimenteront le processus de la revue et de la mise en œuvre de la SMDD, tel que prévu par la Décision IG.22/2, ainsi que la préparation de stratégies sectorielles aux niveaux régional, sous-régional et national.

Durant la COP 20 (17-20 Décembre 2017, Tirana, Albanie), les Parties contractantes ont accueilli favorablement la feuille de route MED2050 et adopté sa phase I telle que définie dans la proposition de feuille de route. Elles ont aussi demandé au Secrétariat et au Centre d'activités régionales du Plan Bleu d'entreprendre un processus participatif pour l'élaboration d'une étude prospective sur l'environnement et le développement dans la région méditerranéenne à l'horizon 2050 et de présenter des informations complètes sur les résultats et les progrès de la phase I à la COP 21 afin de leur permettre de fournir des orientations pour la phase II (Décision IG. 23/4).

Le programme de travail et budget 2018-2019 (Décision IG.23/14) comprend une activité principale spécifique 1.4.1.3 «Développer et mettre en œuvre le premier ensemble d'activités incluses dans la feuille de route Med 2050 conformément à la décision IG. 23/4 ».

Le présent document fait le point des actions déjà réalisées en 2018 et 2019, ou prévues en 2019 et s'attache à approfondir les propositions méthodologiques pour mettre en œuvre les phases successives, en insistant en particulier sur les modalités de la participation ou co-construction de l'exercice avec les acteurs et partenaires intéressés, sur l'ensemble du bassin.



**Etude prospective MED 2050 sur l'environnement et le développement en Méditerranée à  
l'horizon 2050  
Progrès et feuille de route révisée**

**Version provisoire**

## **Introduction**

1. Depuis la fin des années 1970, les pays méditerranéens ont décidé de coopérer afin de « *mettre à la disposition des autorités responsables et des planificateurs des différents pays de la région méditerranéenne des renseignements qui leur permettent d'élaborer des plans propres à assurer un développement socio-économique optimal soutenu sans entraîner une dégradation de l'environnement* » et « *d'aider les gouvernements des Etats côtiers de la région méditerranéenne à approfondir leur connaissance des problèmes communs auxquels ils doivent faire face tant dans la mer Méditerranée que dans ses zones côtières* » (Réunion intergouvernementale, UNEP/IG.5/7, 1977).

2. Dans ce contexte et dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 4 de la Convention de Barcelone et de la mise en œuvre de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), le Centre d'Activités Régionales/Plan Bleu (CAR/Plan Bleu) a été mandaté pour « *réaliser des analyses et des études prospectives pour aider à forger des visions d'avenir en tant qu'aide au processus décisionnel* » et « *diffuser les conclusions de ces travaux sous les diverses formes et par les voies appropriées, y compris la publication régulière de rapports sur l'état de l'environnement et du développement et de perspectives sur l'environnement et le développement pour la région méditerranéenne* » (UNEP(DEPI)/MED IG.19/8, Décision IG.19/5 Mandats des composantes du PAM, 16ème Réunion des Parties Contractantes, 2009).

3. A ce jour, le CAR/PLAN BLEU a coordonné et publié deux principaux rapports de prospective : *Le Plan Bleu : Avenirs du Bassin Méditerranéen* (1989) et *Méditerranée – Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement* (2005). Ces rapports ont servi de référence pour la préparation de politiques environnementales et de développement durable en Méditerranée, y compris la SMDD. Ils ont appuyé la planification régionale, nationale et sectorielle dans des domaines variés, et ont été cités des centaines de fois. Alors qu'ils sont aujourd'hui trop anciens et utiles surtout comme références historiques, décideurs et experts continuent à solliciter le CAR/PLAN BLEU pour des informations issues de ces rapports, en absence de travaux répondant aux mêmes objectifs.

4. La Stratégie à moyen terme du PAM (STM) 2016-2021 réitère l'objectif de « *Livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen, et des scénarios de développement, pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes* » (Décision IG.22/1). Afin de mettre en œuvre cette décision, les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone ont inclus dans le programme de Travail et Budget 2016-2017 le développement d'une « *feuille de route pour la préparation du rapport MED2050* », en tant qu'activité principale spécifique 1.4.1.3 (Décision IG.22/20).

5. Afin de préparer cette feuille de route, le CAR/PLAN BLEU a organisé un atelier d'experts (décembre 2016), mené une étude de benchmark sur les forces, faiblesses et lacunes de 35 études de prospective récentes dans la région méditerranéenne, et a consulté des représentants et experts nationaux. Le projet de feuille de route MED 2050 a été présenté et discuté lors de la Réunion des Points Focaux du Plan Bleu (avril 2017), la 17<sup>ème</sup> Réunion de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD) (juillet 2017) et la réunion des Points Focaux du PAM (septembre 2017). Les Points Focaux du Plan Bleu et les membres de la CMDD ont fait part de leur soutien pour la préparation et la mise en œuvre de MED 2050 sur la base de la feuille de route proposée. Les points focaux du PAM ont demandé des informations complémentaires concernant des synergies avec d'autres activités, le planning et le budget. Une feuille de route révisée sur cette base a été présentée aux Parties contractantes lors de la 20<sup>ème</sup> réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles, en décembre 2017 à

Tirana. Les parties contractantes ont accueilli favorablement cette feuille de route, adopté sa phase I et demandé au Secrétariat et au CAR/PLAN BLEU de présenter les progrès de la phase I lors de la COP 21 afin de leur permettre de fournir des orientations pour la phase II (Décision IG. 23/4).

6. Depuis cette réunion ordinaire, le CAR/PLAN BLEU a travaillé à construire le réseau de prospective qui fera vivre MED 2050 tout au long du projet. Un atelier de travail a été organisé en avril 2018. L'équipe du Plan Bleu a présenté les objectifs et enjeux de MED 2050 lors du Colloque international « L'Environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain » à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu, le 5 juin 2018, co-organisé par la Fondation Serge Antoine. Une cartographie des acteurs de la prospective ainsi qu'une stratégie de participation sont en cours de réalisation, afin de rendre cette prospective ouverte et collaborative.

7. Cette présente feuille de route révisée est divisée en cinq grandes parties. La première présente l'agenda pour MED 2050 (notamment les cinq grandes raisons pour réaliser ce projet). La seconde résume les conclusions et lacunes identifiées dans l'étude de benchmark. La troisième partie présente les orientations pour MED 2050, en précisant ce qui a été fait dans la phase I (biennium 2018-2019) et ce qui est proposé pour la phase II (biennium 2020-2021). MED 2050 est un exercice modulaire et tous les modules de MED 2050 sont accompagnés d'un « focus méthodologique », décrivant les éléments de méthodologie que le CAR/PLAN BLEU propose de mettre en place afin de répondre à la volonté de rendre l'initiative MED 2050 ouverte et participative (voir Annexe 4). La quatrième partie de cette feuille de route fait état de la mobilisation des ressources financières, et la cinquième présente les conclusions et produits attendus.

8. Par rapport à la précédente édition de la feuille de route, cette actualisation revient sur ce qui a été fait durant la phase I et apporte des précisions sur les orientations de MED 2050 et son organisation en modules, appuyés chacun par une méthodologie propre.

#### **Encadré 1 : Appuyer des politiques environnementales et de développement durable par la prospective**

La prospective est définie comme une « approche systémique, participative et multi-disciplinaire permettant d'explorer les facteurs de changement à moyen et long terme » (*Glossary of Terms commonly used in Futures Studies*, Forward Thinking Platform, 2014). La prospective stratégique participative s'appuie sur trois composantes : (i) Analyse des futurs : prévision, anticipation, prospective, etc. ; (ii) Planification : analyse et définition de priorités stratégiques ; et (iii) Mise en réseau : participation et dialogue. La feuille de route proposée MED 2050 suit ces trois principes.

Les exercices de prospective peuvent soutenir la prise de décision publique et privée de nombreuses manières :

- *Planification*. La prospective aide les décideurs à identifier des priorités successives sur une période longue. La prise en compte d'horizons longs est capitale pour les politiques environnementales. Elle aide les décideurs à prévoir des changements structurels, à identifier des transitions à moyen terme et des investissements à court terme nécessaires pour s'engager sur la voie d'un futur désirable.
- *Sensibilisation*. Les études prospectives sensibilisent sur des défis émergents et les opportunités associées aux changements environnementaux. Elles sont cruciales par exemple pour dresser un bilan des risques, impacts, évolutions nécessaires et des opportunités associées au changement climatique.
- *Intégration*. La prospective permet d'intégrer des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, réduisant les barrières entre les spécialités et actions sectorielles, dans une approche multidisciplinaire et systémique.
- *Efficacité économique*. Les exercices de prospective aident les décideurs à améliorer l'efficacité économique des politiques en identifiant des investissements stratégiques dans des mesures de prévention suffisamment tôt pour éviter des coûts importants de réparation ou de relocation ultérieurs.
- *Evaluation*. Les exercices de prospectives aident à comprendre si des politiques actuelles ou décidées suffisent pour atteindre des objectifs environnementaux et de développement durable, par exemple les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).
- *Mobilisation et dialogue*. La prospective aide à mobiliser des décideurs et parties prenantes en dépassant les frontières géographiques et institutionnelles. Elle facilite la construction de dialogues, partenariats, et visions partagées sur les futurs désirables et les décisions critiques.
- *Communication*. Les exercices de prospective peuvent être un outil efficace pour communiquer sur des priorités, défis et des responsabilités individuelles et collectives. Ils mettent en évidence les institutions

et processus qui s'attachent à apporter des solutions.

## I. Agenda pour un nouvel exercice prospectif sur l'environnement et le développement en méditerranée à l'horizon 2050 (MED 2050)

9. Les activités préparatoires réalisées par le CAR/PLAN BLEU (étude de benchmark, ateliers d'experts et consultations de parties prenantes) ont établi qu'un nouvel exercice de prospective sur l'environnement et le développement était nécessaire en Méditerranée, et ont fourni des orientations sur la forme qu'il devrait prendre afin de combler des lacunes et faciliter la prise de décision pendant la prochaine décennie en s'appuyant sur les connaissances et ressources existantes et en les capitalisant.

10. Il y a cinq grandes raisons pour réaliser MED 2050 :

- i. La première raison est la **transformation du contexte méditerranéen**. Révolutions arabes, accélération du changement climatique, contre-choc pétrolier, bouleversements géopolitiques nationaux, régionaux et mondiaux : la situation a évolué à une vitesse fulgurante depuis 2005, dernier exercice de prospective du PAM. Il est donc essentiel de prendre en compte ces dynamiques d'évolution dans un nouvel exercice de prospective à horizon 2050.
- ii. La seconde raison est le choix d'un **horizon plus long**. Penser à horizon 2050 permet de réfléchir aux enjeux de long terme comme le changement climatique, les ruptures possibles dans les écosystèmes et leurs conséquences économiques et sociales, ou encore les transitions économiques ou énergétiques à construire.
- iii. La troisième raison est la volonté d'inclure un **volet centré sur la prospective de la mer**. En accord avec les préoccupations de la Convention de Barcelone et du PAM, cet exercice propose de replacer la mer et l'économie de la mer en amont de la réflexion, en envisageant la mer comme cadre systémique.
- iv. La quatrième raison est l'utilisation de **tous les atouts de la prospective**, allant au-delà de la seule anticipation prévisionnelle. L'exercice MED 2050 révélera les tendances mais aussi les **ruptures** possibles via l'analyse des **signaux faibles**, le **dialogue** des acteurs sur des visions contrastées du futur, la co-construction de consensus sur ce qui est collectivement souhaitable, et l'évaluation et la construction de **chemins de transitions**, dans un contexte d'incertitude, pour atteindre des objectifs partagés.
- v. La cinquième raison est la volonté de faire de cet exercice participatif un **outil de communication** et un **levier de mobilisation**, à destination des décideurs, du grand public et des médias. MED 2050 ne propose pas simplement de produire une étude ponctuelle, mais de remettre le PAM au cœur du débat public d'idées sur les thématiques d'environnement et de développement en Méditerranée.

11. MED 2050 a la volonté d'être une interface dynamique entre science et politique, grâce à son caractère innovant et participatif. L'exercice MED 2050 s'appuie sur des informations précieuses fondées sur la science, ainsi que sur des visions contrastées fournies par des acteurs tant politiques, qu'experts ou membres de la société civile, afin de co-construire des transitions vers des objectifs communs. Ses conclusions alimenteront le processus de revue et de mise en œuvre de la SMDD 2016-2025, prévu par la Décision IG.22/2. Comme noté dans le chapitre 3 de la SMDD 2016-2025 : « *La science est la clé de la réussite : toute élaboration d'action ou de politique au niveau national ou régional doit se baser sur de solides fondements scientifiques. De plus, les outils d'analyse qui permettront la planification, l'évaluation et la diffusion des impacts et des actions relatives au développement durable, doivent être développés avec la communauté scientifique, qui elle-même a besoin de diriger ses capacités de recherche en appui à la définition des politiques* ».

## II. Etude de benchmark : conclusions et lacunes identifiées

12. Afin de préparer MED 2050, une étude de benchmark a été réalisée. Trente-cinq études/exercices prospectifs réalisés depuis une quinzaine d'années à l'échelle de l'ensemble ou d'une partie significative du bassin et ayant trait aux questions d'environnement et de développement, ont ainsi été retenus et analysés. Des exercices en cours ou prévus ont également été identifiés. Le rapport complet du benchmark a été publié en décembre 2017 et est disponible sur le site web du Plan Bleu (<http://planbleu.org/fr/publications/vers-un-nouvel-exercice-de-prospective-sur-lenvironnement-et-le-developpement-en>). L'étude a permis de constater certaines lacunes et des points à compléter, sur le contenu et les méthodes des analyses existantes, dont les principales sont citées ci-dessous.

13. Lacunes, d'abord, sur le contenu de ces exercices : horizons relativement courts (très peu de travaux au-delà de l'horizon 2030), les ruptures et signaux faibles sont très peu explorés, l'échelle de la mer est rarement liée à celle de la région méditerranéenne, l'écosystème et l'espace maritime méditerranéen sont peu au centre des recherches (sauf dans MED TRENDS, piloté par le WWF avec l'appui du CAR/PLAN BLEU). L'état de l'environnement est uniquement envisagé comme un effet des évolutions socioéconomiques (en aval) et non comme pouvant impacter ces dernières. Les opportunités liées à une transition vers l'économie bleue ne sont pas considérées. Enfin, très peu de travaux traduisent l'hétérogénéité sous-régionale de la région méditerranéenne, ce qui réduit de ce fait l'ancrage politique des analyses et leur pertinence pour les pays du bassin.

14. Lacunes, ensuite, concernant les méthodes employées : les approches de type « forecasting » sont privilégiées par rapport au « backcasting » : ainsi, les recommandations énoncées sont très peu opératoires. Les experts travaillent souvent en cercle restreint, laissant peu de place à la participation directe des parties-prenantes (Etats, territoires, collectivités locales, entreprises, associations, etc.). Enfin, la communication en direction du public, des médias et des décideurs directs est peu développée.

15. MED 2050 intégrera à la fois les acquis et les leçons tirées de ces expériences passées.

## III. Orientations pour MED 2050

16. L'ensemble des travaux préparatoires menés par le Secrétariat à travers son CAR/PLAN BLEU depuis 2016 ont permis de dessiner les grandes orientations pour l'exercice MED 2050. Les travaux étant modulaires par nature, des consultations sur MED 2050 sont prévues avec les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone tout au long de l'exercice.

17. MED 2050 s'appuie sur les études de prospective existantes, qu'elle capitalise, et comble des lacunes importantes mises en évidence dans l'étude de benchmark. Des synergies spécifiques avec d'autres travaux en cours ont déjà été identifiées (voir Annexe 5), et d'autres se dessinent à mesure de l'évolution de MED 2050.

18. MED 2050 se distingue assez nettement de l'exercice de prospective de 2005, essentiellement quantitatif, réalisé par des experts, et centré sur les impacts environnementaux de grandes tendances socio-économiques prévisibles à un horizon de « moyen terme » (2025).

19. Cette différence se traduit par sept grandes orientations :

- i. Le choix de l'horizon 2050 – avec un horizon intermédiaire en 2030 (correspondant à celui adopté pour les ODD) ;
- ii. Un équilibre entre approche quantitative et qualitative. Combinant une utilisation intelligente des informations existantes sur les tendances (notamment, mais pas uniquement, disponibles dans le prochain Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée) avec une analyse plus qualitative des ruptures et signaux faibles



(bouversements géopolitiques récents, incertitudes économiques, technologiques, politiques ou écologiques, visions des acteurs, etc.). La préoccupation statistique sera donc présente, mais le projet construit ne veut être ni trop complexe, ni trop coûteux en données.

- iii. Une prise en compte du changement climatique dans une perspective plus systémique, permettant d'intégrer les conséquences en retour de ce changement tant sur les écosystèmes que sur l'économie, l'agriculture, les modes de vie, les migrations, l'urbanisation, les politiques énergétiques, etc.
- iv. Une place importante donnée à la prospective de la mer, en large partie absente de l'exercice de 2005. Cela supposera de différencier un travail scientifique sur les transformations de l'écosystème marin avec une prospective plus globale de la région méditerranéenne, travaux qui seront articulés. Les perspectives de l'économie bleue seront également prises en compte.
- v. Le passage à une prospective ouverte, participative, permettant de structurer un véritable dialogue entre les différents pays de la Méditerranée et d'impliquer les acteurs concernés et la société civile. MED 2050 favorisera l'émergence de visions contrastées de l'avenir méditerranéen, en partant des situations des différents pays et parties prenantes, et la co-construction d'objectifs partagés à moyen et long termes.
- vi. Une prospective plus stratégique permettant de co-construire des chemins de transition ancrés dans la réalité et opérationnels. Ces chemins de transition prendront en compte à la fois l'hétérogénéité régionale de la Méditerranée et les différentes temporalités. La question centrale à laquelle la prospective doit pouvoir répondre est en effet non pas ce que sera l'avenir en 2050, mais celle des transitions : comment passer des situations et des crises qui sont celles d'aujourd'hui, aux plans d'action à moyen terme et aux objectifs ou enjeux de long terme ? Envisagé de cette manière, MED 2050 apportera ainsi une contribution importante à une future édition éventuelle de la stratégie de développement durable en Méditerranée.
- vii. Un investissement beaucoup plus important dans la communication. Les résultats de ce travail, même à des stades intermédiaires, seront rendus plus accessibles aux différents publics intéressés - des spécialistes aux citoyens. Pour ce faire, une réflexion sur la stratégie de communication cohérente et interactive a été menée dès la phase de conception de MED 2050.

20. Finalement, MED 2050 est un projet ambitieux qui se propose de répondre tant aux attentes des différents pays et acteurs concernés qu'aux défis écologiques majeurs de la Méditerranée d'ici 2050. La feuille de route proposée a été actualisée et révisée sur la base de celle retenue à la COP 20 (4-7 décembre 2017, Tirana, Albanie) et des avancées attendues d'ici fin 2019.

21. Lors de consultations, les décideurs et autres parties prenantes, y compris les points focaux nationaux, ont souligné les besoins suivants :

- L'implication et l'information continue des points focaux nationaux et des utilisateurs locaux dans les activités/projets ;
- Davantage de partage d'expériences et de bonnes pratiques (par exemple à l'aide de la plateforme web) ;
- L'intégration dans les activités/projet de plus de capitalisation, du développement des compétences et de la formation ;
- L'adoption d'un processus participatif pour construire une vision partagée du futur, basée sur des exercices et visions nationaux, incorporant les leçons tirées et d'autres éléments issus d'exercices et rapports existants et mobilisant des ressources supplémentaires ;
- L'exploration de synergies entre MED 2050 et des activités récentes ou concomitantes du PAM et extérieures au PAM.

Les activités et l'agenda proposés pour MED 2050 ont été établis en suivant ces orientations.

22. La feuille de route proposée est organisée autour de quatre principaux modules d'activités

(module 1 : évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles ; module 2 : comparaison et partage des visions contrastées ; module 3 : construction des scénarios de cadrage ; module 4 : co-construction des stratégies de transition), auxquels des scientifiques et des experts du PAM sont déjà ou seront associés. Un graphique résumant ces composantes est présenté en Annexe 1. Un calendrier prévisionnel figure en Annexe 2.

23. La phase I de MED 2050 correspond aux activités réalisées et en cours de réalisation sur le biennium 2018-2019 (mobilisation des ressources existantes, création d'un réseau et d'une stratégie de participation et réalisation du module 1 sur l'évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles). La phase II de MED 2050 correspond aux activités prévues durant le biennium 2020-2021 (modules 2, 3 et 4, précisés ci-après et détaillés en annexe 4).

### **1) Phase 1 – biennium 2018-2019**

#### ***1.1. Mobilisation de ressources existantes et création d'un réseau sur les futurs de la Méditerranée***

24. Cette étape vient en amont des modules successifs décrits plus bas. Elle a fait l'objet d'une attention particulière en 2018 et 2019, et restera en cours tout au long de l'exercice.

25. Plusieurs activités ont déjà été menées durant le biennium 2018-2019, et ont permis de mobiliser des ressources et de commencer à constituer le réseau de prospective de MED 2050.

26. En avril 2018, un atelier de brainstorming a eu lieu au sein du Plan Bleu, visant à cadrer l'opérationnalisation de MED 2050 et à décliner l'exercice sous différentes options.

27. En juin 2018, le CAR/PLAN BLEU a organisé un Colloque international intitulé « L'Environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain », co-organisé par la Fondation Serge Antoine, qui a réuni plus de 130 participants, experts du bassin méditerranéen, décideurs, représentants des institutions nationales, européennes et méditerranéennes et membres de la société civile. Une présentation des tendances confirmées en Méditerranée, ainsi que des objectifs du nouvel exercice de prospective MED 2050 a été faite.

28. Des échanges avec plusieurs réseaux thématiques ont eu lieu, notamment sur les thèmes de la mer, du milieu rural et de l'agriculture, de la démographie (contact établi avec un groupe d'experts démographes méditerranéens, ainsi qu'avec le Réseau PROSPER, réseau des responsables de prospective de la recherche publique française, etc.).

29. Certaines activités sont en cours de réalisation et seront réalisées d'ici la fin du biennium 2018-2019 : **consultations de parties prenantes méditerranéennes variées, construction du réseau de prospective** et de la **stratégie de participation**.

30. Depuis le début de l'exercice MED 2050, le Secrétariat, à travers son CAR/PLAN BLEU, consulte des parties prenantes méditerranéennes variées (Points Focaux du Plan Bleu et du PAM, membres de la CMDD, partenaires du PAM et d'autres parties prenantes, experts, etc.), afin d'identifier des expériences nationales, les attentes (la demande), et les parties intéressées de participer à MED 2050 ou de soutenir des ateliers régionaux, sous-régionaux ou nationaux.

31. De nombreux acteurs ont exprimé leur grand intérêt pour participer et être impliqués à différents degrés dans le réseau de prospective MED 2050, ce qui est très positif pour la suite du projet. Le réseau est en cours de constitution et reste à compléter avec de nouvelles parties prenantes, notamment au Sud et à l'Est de la Méditerranée. La participation au réseau est ouverte et pourra évoluer tout au long de l'exercice en fonction du développement des thèmes et intérêts. Ce réseau est conçu en tant qu'interface dynamique entre science et politique. Il facilite la mobilisation de ressources existantes, renforce le dialogue en continu entre parties prenantes, et facilite

l'appropriation des résultats de recherche au sein du développement de politiques. Le cadre institutionnel du PAM et des partenariats existants viennent en soutien de la création du réseau.

32. Les institutions et experts impliqués dans des études de prospective récentes et en cours en Méditerranée, ainsi que des réseaux et institutions scientifiques pertinentes (y compris le MedECC) ont été invités à participer. Les Points Focaux du PAM et du Plan Bleu ont également été invités à participer et/ou à identifier des participants et représentants nationaux. Ils sont tenus informés des activités. Les composantes du PAM apportent une expertise critique et facilitent les liens entre les autres exercices menés dans le cadre du PAM.

#### **Encadré 2 : Mise en place du réseau et de la stratégie de participation**

L'équipe MED 2050, présidée par le Vice-Président de la Société Française de Prospective et Vice-Président du Plan Bleu, construit depuis plusieurs mois le réseau de prospective MED 2050 et sa stratégie de participation.

Un travail est engagé pour proposer des innovations en matière de méthodologie à chacun des stades de MED 2050.

De nombreux entretiens ont déjà eu lieu avec des experts, décideurs et membres de la société civile venant des trois rives de la Méditerranée, et de nombreux autres sont programmés. Les acteurs ont montré un grand intérêt pour l'exercice MED 2050 et son approche participative innovante et ambitieuse.

33. Plus précisément, le réseau MED 2050 est composé de cinq entités distinctes, ayant chacune une composition, un rôle, une fréquence d'interaction et des étapes d'intervention dans le projet différents et complémentaires. Ces entités se déclinent ainsi : l'équipe du Plan Bleu (en charge de l'animation de MED 2050, en lien étroit avec les autres entités du PAM), le comité scientifique (en charge d'assurer la cohérence scientifique des résultats du projet, et dont les membres, experts reconnus, se réunissent ponctuellement), le groupe de prospective (ayant un rôle fondamental de production tout au long du projet), les ateliers spécifiques (chargés de récolter les visions contrastées) et le réseau élargi (au cœur de l'échange d'informations et pouvant être consulté ponctuellement, notamment lors du module sur les visions contrastées). Les participants du réseau échangeront tout au long de MED 2050 sur les principaux résultats, analyses, points de vue et questions, en utilisant en particulier la plateforme web dédiée à MED 2050 (Encadré 2). Ces différentes entités et leurs rôles sont détaillés dans un tableau en Annexe 3.

34. La stratégie de participation est également en cours de discussion. La Phase II du PAM, adoptée par la Conférence des Plénipotentiaires de la Convention pour la Protection de la Mer Méditerranée contre la Pollution et ses Protocoles (Barcelone, 9-10 juin 1995), en tant qu'Annexe I de la Résolution de Barcelone sur l'Environnement et le Développement Durable du Bassin Méditerranéen, indique que « *l'information et la participation du public sont des dimensions essentielles de la politique de développement durable et de protection de l'environnement* ». Lors de sa 17<sup>ème</sup> Réunion les 4-5 juillet 2017 à Athènes, Grèce, la CMDD a également demandé de porter davantage d'attention à des approches participatives impliquant des consultations de parties prenantes plus larges, notamment à l'aide d'outils électroniques (plateformes web), en supplément à l'implication de gouvernements nationaux (UNEP(DEPI)/MED WG.441/9). L'exercice MED 2050 prendra donc appui sur une stratégie de participation innovante et efficiente, permettant de rendre l'initiative ouverte et collaborative.

**Encadré 3 : La plateforme web MED 2050, outil stratégique alimentant la réflexion sur les avenir du bassin méditerranéen**

La plateforme web dédiée à l'initiative et aux avancées du projet MED 2050 a été créée en juin 2018. Elle sera dynamisée, et est pensée comme un lieu d'échanges et de mutualisation de documents (études, événements, documents écrits ou vidéos...) permettant d'alimenter la réflexion sur l'avenir du bassin Méditerranéen sous les angles de l'environnement et du développement à horizon 2050. Un « logo MED 2050 » permettrait de donner de la visibilité à l'initiative MED 2050 et aux travaux de partenaires qui y contribuent directement ou indirectement.

Focus méthodologique : La dynamisation de la plateforme dédiée à MED 2050 est pensée ainsi :

- Un espace dédié à l'initiative MED 2050 en tant que telle (avec une page de présentation sur le projet, ses objectifs, les modules successifs qui le composent ; un relais vers une/des plateformes de consultations ponctuelles, notamment pour alimenter le module 2 visions contrastées ; et un espace plus général de travail avec une possibilité de poster des commentaires, avis, idées, à destination de l'équipe de travail, pour la suite de MED 2050).
- Un espace dédié aux travaux de prospective au niveau national et régional (avec des cas concrets, des exemples d'études, des témoignages...).
- Un espace général dédié aux outils de la prospective et à leur utilisation (avec une page sur la méthode Imagine, des exemples de cas concrets mis en place selon cette méthode...).

35. Une newsletter sera également développée par le Secrétariat, à travers son CAR/PLAN BLEU, et rendue disponible sur la plateforme web. Cette newsletter ne se concentrera pas uniquement sur les résultats scientifiques. Elle laissera une place à des questionnements, au partage d'expériences nationales, régionales ou internationales, à l'information sur des projets en cours, au débat sur les options et scénarios futurs, etc. Des articles de newsletter successifs sur le même sujet pourront être regroupés et synthétisés afin de produire des livrets thématiques. Les newsletters et livrets thématiques éventuels seront revus par le comité scientifique et disséminés largement. Ces produits intermédiaires contribueront à la préparation du rapport final, et viendront appuyer la stratégie de communication en ciblant un public plus large que le rapport final.

36. Calendrier. La capitalisation, la consultation et l'animation du réseau ont nécessité une attention particulière en 2018 et 2019. Ces activités seront ensuite poursuivies durant le biennium 2020-2021, afin de profiter au maximum de développements nouveaux et d'assurer un dialogue continu entre les parties intéressées. En particulier, des produits intermédiaires seront présentés aux différents organes du système PAM, qui seront consultés sur la base du volontariat.

***1.2. Evaluation des tendances, ruptures et signaux faibles dans un contexte méditerranéen nouveau***

37. Cette étape correspond au module 1 de MED 2050. Sa réalisation est en cours en vue d'un rapport de synthèse d'ici la fin du biennium 2018-2019. Elle se concentre sur la prévision des tendances et sur l'identification et l'analyse de ruptures et signaux faibles, en ciblant les grandes variables, tant quantitatives que qualitatives, qui émergent sur le bassin méditerranéen.

38. Ce module 1 d'évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles se base sur des **synergies avec des travaux récents et en cours du PAM et non PAM**, de manière à faire un **usage efficace des ressources**. Plusieurs travaux alimentent ainsi l'analyse des tendances : le nouveau Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019), le Système d'information partagée sur l'environnement (SEIS), le programme de surveillance et d'évaluation intégrée (IMAP), le Tableau de bord de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) 2016-2025, l'expertise du réseau d'experts du MedECC sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée.

39. Un travail en interne au CAR/PLAN BLEU pour la constitution d'une **base de données sur les séries longues** a été amorcé et va perdurer jusque fin 2019. Ce travail de recueil de données sur les

tendances longues a notamment pour but de comparer les évolutions entre le précédent rapport de prospective publié par le CAR/PLAN BLEU en 2005, et les évolutions réelles.

**Encadré 4 : Le RED 2019 et le rapport d'expertise du MedECC : deux exercices clés sur le module 1 de MED 2050**

Le nouveau Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019) fait le point des tendances à l'œuvre sur l'environnement et le développement en Méditerranée et de leurs dynamiques récentes. Sa publication est prévue pour 2020, et est le fruit d'un effort collectif des composantes du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), des Parties contractantes de la Convention de Barcelone et de nombreux partenaires externes, le CAR/PLAN BLEU pilotant sa réalisation. Un premier rapport provisoire en avril 2019 sert de base au module 1 de MED 2050.

Le rapport d'évaluation en cours de réalisation par le réseau d'experts du MedECC sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée apportera également une contribution essentielle à l'exercice de prospective MED 2050, et notamment au module 1 sur les tendances à long terme, ruptures et signaux faibles. Les experts de ce réseau travaillent à la réalisation d'un bilan systématique, à l'attention des décideurs, des travaux scientifiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée et leur impact. Depuis mai 2018, le CAR/PLAN BLEU accueille le Secrétariat scientifique du MedECC dans le cadre d'un partenariat avec l'Union pour la Méditerranée et d'un financement de la coopération suédoise (SIDA).

40. Focus méthodologique : afin de mettre en place le module 1 de MED 2050, consacré à l'évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles dans un contexte méditerranéen nouveau, le CAR/Plan Bleu a construit un **partenariat avec le Labex Med**, programme d'excellence pour la promotion de la recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales sur la Méditerranée.

**Encadré 5 : Partenariat Plan Bleu / Labex Med**

Ce partenariat donne la possibilité à un chercheur en post-doctorat de travailler durant un an au sein des équipes du Plan Bleu. Durant la première partie de son contrat, il se fondera sur les ressources existantes au sein du Plan Bleu et de son réseau de partenaires. Il s'appuiera notamment sur études identifiées dans le benchmark et les travaux en cours recueillis auprès des Points focaux et membres du réseau de prospective, ainsi que sur les résultats intermédiaires du RED 2019 et du rapport MedECC, qui ont mis l'accent sur les tendances passées et ou futures sur différentes thématiques d'intérêt de MED 2050.

L'enjeu du partenariat avec le Labex MED est d'aller au-delà d'analyses sectorielles ou institutionnelles disjointes afin d'appréhender les tendances structurantes dans un cadre systémique, qui s'assure de la cohérence des hypothèses et mette en avant les interactions et interdépendances entre les analyses. Ce partenariat permettra également de mettre en évidence les facteurs de ruptures et les signaux faibles, en proposant une analyse plus qualitative, afin que le module 1 soit réellement à l'interface entre approche quantitative et qualitative. Le chercheur en post-doctorat collaborera avec plusieurs laboratoires thématiques et transversaux du Labex MED, les membres de l'équipe du CAR/PLAN BLEU ainsi que ses partenaires. Les résultats de ses travaux seront présentés pour discussion et complément au groupe de prospective, et aboutiront à la production d'un premier produit structurant de MED 2050 (rapport sur les tendances, ruptures et signaux faibles).

L'interface science / politique et sa dynamisation étant au cœur des intérêts du Labex Med, ce premier module de MED 2050 est une occasion précieuse pour le CAR/ Plan Bleu de collaborer avec ces laboratoires de recherche, afin de créer des synergies, et de fonder MED 2050 sur un travail scientifiquement reconnu y compris dans son approche interdisciplinaire.

41. Le groupe de prospective se réunira lors d'une première session plénière au mois de novembre 2019, afin d'éclairer et de compléter les analyses issues des travaux du RED 2019, du MedECC et du travail partenarial avec le Labex MED, afin d'aller vers un produit abouti pour le module 1 des tendances, ruptures et signaux faibles, à la fin du biennium 2018-2019.

## 2) Phase II – biennium 2020-2021

### 2.1 Comparer et partager des visions contrastées à travers la Méditerranée

42. Cette étape correspond au module 2 de MED 2050. Contrairement à la plupart des analyses identifiées par l'étude de benchmark, MED 2050 ne s'appuiera pas uniquement sur des travaux d'experts. Les Parties Contractantes et parties prenantes seront consultées sur leurs visions pour le futur de la Méditerranée (sur la base du volontariat), avec l'objectif de partager des visions potentiellement contrastées à travers les sous-régions de la Méditerranée. Cette approche sera cohérente avec le principe de participation énoncé ci-dessus.

43. Focus méthodologique : L'objectif de ce module 2 n'est pas de faire converger les visions d'avenir, mais bien de faire émerger les différences de points de vue et d'aspiration, grâce à une approche qualitative multi-pays et multi-acteurs. Afin de préparer ce module sur les visions contrastées et de le rendre représentatif et participatif, le Secrétariat, à travers son CAR/PLAN BLEU, recherche et construit des partenariats auprès de réseaux existants et d'un ensemble de partenaires.

44. A ce stade, plusieurs hypothèses sont envisageables, en fonction des moyens dont MED 2050 disposera à cette étape du projet.

45. Hypothèse 1 : **consultation à distance d'experts et décideurs nationaux et locaux**, pour apporter leurs visions de l'avenir du bassin méditerranéen, au regard de la situation de leur pays. Cette hypothèse permettrait de recueillir certains types de visions contrastées, bien que n'atteignant pas toutes les parties-prenantes et ne permettant pas un réel dialogue.

46. Hypothèse 2 : **ateliers de travail nationaux et sous-régionaux** : plusieurs ateliers de travail prospectifs seraient organisés dans des sous-régions choisies, afin de faire dialoguer les parties-prenantes (experts, décideurs, membres de la société civile) sur leurs visions de l'avenir du bassin méditerranéen. Ces ateliers pourraient s'articuler autour des points suivants : discussion en groupes de travail sur les résultats du module 1 (tendances, ruptures, signaux faibles), exercices en commun de prospective permettant de faire émerger des visions d'avenir contrastées, puis mise en commun de ces visions. Cette hypothèse permettrait notamment de révéler les spécificités des visions sous-régionales en Méditerranée.

47. Quelle que soit l'hypothèse envisagée, ce module 2 pourra être ouvert à une consultation plus large relayée par des têtes de réseaux, afin d'enrichir les visions et d'en recueillir. Pour cela, des questionnaires pourraient être préparés, disséminés et analysés, en utilisant des méthodes de prospective reconnues, via des partenariats avec des têtes de réseaux existants et représentatifs des acteurs et enjeux principaux en Méditerranée, notamment les partenaires de la CMDD.

48. Une attention particulière sera accordée, dans ce cadre, à la **prospectivité de la mer**, dans la mesure du possible, sous la forme d'un atelier spécifique. Des acteurs de la prospective et spécialistes du milieu marin seront ciblés et rassemblés afin de travailler et de faire émerger des visions d'avenir contrastées sur cette thématique précise et centrale.

### 2.2 Construire des scénarios de cadrage à partir des tendances, ruptures et signaux faibles, et des visions contrastées

49. Cette étape correspond au module 3 de MED 2050. Il s'appuiera à la fois sur les résultats du module 1 dédié à l'identification et à l'analyse des tendances, ruptures et signaux faibles, et sur le module 2 visant à faire émerger des visions contrastées de l'avenir de l'environnement et du développement en Méditerranée.

50. Le groupe de prospective se chargera d'articuler les résultats des modules 1 et 2 afin de

prendre en compte les points de vue différents entre les pays, sous-régions et acteurs, identifier des objectifs communs ou convergents, et construire plusieurs scénarios de cadrage contrastés. Un des scénarios sera retenu, le plus réaliste et le plus souhaitable (consensuel), afin de servir d'objectif à poursuivre pour le travail du module 4 sur les chemins de transition.

### **2.3 Co-construire des trajectoires et stratégies de transition à court, moyen et long terme**

51. Cette étape correspond au module 4 de MED 2050. Il s'appuiera sur les trois modules précédents pour co-construire des trajectoires et stratégies de transition concrètes, en gardant à l'esprit l'importance des temporalités et l'articulation entre les long, moyen et court termes. S'accorder sur des futurs désirables ou acceptables à l'horizon 2050 (long terme) permettra d'identifier des stratégies de transition alternatives à moyen terme (horizon 2030) et de réaliser des évaluations comparatives de leur plausibilité, ainsi que de mettre en avant des investissements critiques pour y parvenir.

52. Le module 4 fera l'inventaire des obstacles, facteurs favorables, opportunités et risques à venir, afin de les dépasser pour aller vers le scénario le plus souhaitable, retenu à la fin du module 3.

53. MED 2050 prendra en compte l'hétérogénéité sous-régionale dans la région méditerranéenne. En ce sens, MED 2050 alimentera directement des stratégies et agendas futurs, y compris la revue à mi-parcours de la SMDD 2016-2025, ainsi que des plans nationaux et sectoriels. MED 2050 aidera à identifier des obstacles majeurs et des réponses précoces lorsqu'elles sont encore réalisables ainsi que des opportunités. Ainsi l'exercice permettra d'anticiper des urgences, d'éviter des coûts de réparation et de maximiser les co-bénéfices.

54. L'une des dimensions des travaux sur les trajectoires de transition vers un avenir souhaitable pourrait porter sur l'économie bleue et certains secteurs de l'économie bleue particulièrement stratégiques. Une synergie se dessinerait alors avec l'initiative BlueMed utilisée par le Plan Bleu comme un moyen de préfigurer (ou tester) de futures analyses sectorielles sur les transitions.

#### **Encadré 6 : Possibilité de synergie avec l'initiative BlueMed sur les trajectoires et stratégies de transition (module 4 de MED 2050) ?**

Dans son Programme d'activité, le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) prévoit que le CAR/PLAN BLEU continue à travailler sur des instruments régionaux pour le tourisme durable, y compris de possibles lignes directrices, en particulier dans les secteurs de la croisière et de la plaisance. Un ensemble de projets en cours participent de cette réflexion qui s'alimente également du Plan d'action régional pour la Consommation et la production durable, du Protocole sur la Gestion intégrée des zones côtières, du PAS BIO et du Plan régional sur les déchets marins.

En 2019, le CAR/PLAN BLEU bénéficie d'un appui ponctuel de l'initiative BlueMed pour organiser plusieurs échanges avec des experts, permettant de cadrer les perspectives d'évolution de ces secteurs et de leurs impacts majeurs, puis d'identifier des innovations prometteuses sur chacun de ces impacts. Ces innovations seront ensuite présentées et discutées par les experts, qui identifieront ensemble celles qui leur paraissent pouvoir constituer de véritables leviers de transition vers des secteurs plus durables et inclusifs.

Dans ce cadre, et en fonction des résultats des modules précédents de MED 2050, les innovations mises en avant par l'initiative BlueMed pourraient alimenter et constituer des synergies avec le module 4 de MED 2050, et permettre de tester une approche méthodologique.

### **2.4 Dissémination des résultats et mise en action. Développement des connaissances et assistance technique**

55. MED 2050 contribuera à la visibilité et au rayonnement du système PAM. A travers le réseau mentionné ci-dessus, MED 2050 jouera un rôle actif dans la capitalisation et la dissémination de ses propres résultats ainsi que des conclusions d'autres études prospectives pertinentes. Des newsletters et

livrets synthétiques fourniront des supports de communication pour atteindre un large public, des décideurs au secteur privé, y compris le grand public. De plus, le Secrétariat à travers son CAR/PLAN BLEU recherchera des financements, en collaboration avec les parties intéressées au niveau national, pour répondre aux besoins nationaux d'assistance technique, présenter les résultats de MED 2050 au niveau local et aider à les intégrer dans des études de prospective, des stratégies et plans d'action au niveau sous-régional et national.

56. La plateforme web (décrite plus précisément en Encadré 2, page 10 de la présente feuille de route) sera un outil stratégique permettant la dissémination des résultats et la mise en action tout au long du projet MED 2050.

57. A l'issue de cet exercice, le Secrétariat, à travers son CAR/PLAN BLEU, pourrait produire un guide méthodologique visant le partage d'expérience et de bonnes pratiques sur le développement d'un tel exercice de prospective. L'approche méthodologique, visant à fédérer des initiatives méditerranéennes, pourrait être applicable à des échelles différentes en Méditerranée et au-delà de la Méditerranée et pourrait intéresser et nourrir d'autres initiatives portées à d'autres mers/océans/territoires souhaitant réaliser une prospective participative de grande ampleur. Il existe encore peu de travail de prospective de ce type et la demande est forte, y compris une demande des scientifiques de structurer leur implication dans de tels exercices.

#### **IV. Mobilisation des ressources financières**

58. Un ensemble d'activités fondamentales – suffisantes pour produire un rapport MED 2050 pour la COP 22 – s'appuiera uniquement sur des partenariats techniques, un financement du MTF et des co-financements limités. Les co-financements nécessaires sur le premier biennium ont pu être mobilisés. Des activités supplémentaires ou plus ambitieuses nécessitent la mobilisation de co-financements ou partenariats complémentaires. Certaines réponses à des appels à projet ont permis de rassembler sociologues, économistes, statisticiens et modélisateurs (autour notamment du montage d'un projet de recherche européen orienté sur les politiques publiques et les facteurs de rupture). Bien que n'ayant pas abouti (malgré une présélection jusqu'en phase finale), cette mobilisation ambitieuse d'acteurs, et plus globalement tout le travail mis en place pour répondre à cet appel à projet pourrait servir de base pour une autre proposition. Des partenariats financiers restent à construire pour une option ambitieuse sur les modules 2 et 4, notamment pour des activités pays. Certaines pistes de financement sont en cours de discussion mais restent à compléter.

59. L'organisation de MED 2050 en modules et ensembles d'activités aidera à rechercher des fonds supplémentaires associés à des activités et produits explicites. Par exemple, des banques de développement ou d'investissement (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, Banque africaine de développement, etc.) pourraient être intéressées d'obtenir des références pour concevoir des stratégies d'investissement futures, en finançant des activités ciblant les trajectoires de transition et les investissements critiques dans les différentes parties du bassin. La présentation des premiers produits MED 2050 devrait faciliter cette mobilisation pour les phases ultérieures.

60. Les pays méditerranéens pourraient souhaiter organiser et soutenir des ateliers sous-régionaux ou nationaux. Des bailleurs de fonds bilatéraux ou internationaux seront également approchés en collaboration avec les parties intéressées afin de soutenir des ateliers, le développement des connaissances et l'assistance technique dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, ou des analyses détaillées des écosystèmes et des problématiques identifiées comme priorités lors de la consultation (Union européenne, Agence française de développement, etc.). Le financement par le MTF et le soutien officiel des Parties Contractantes de la Convention de Barcelone permettront la mise en place desdits co-financements et partenariats, tout en s'assurant que les produits de MED 2050



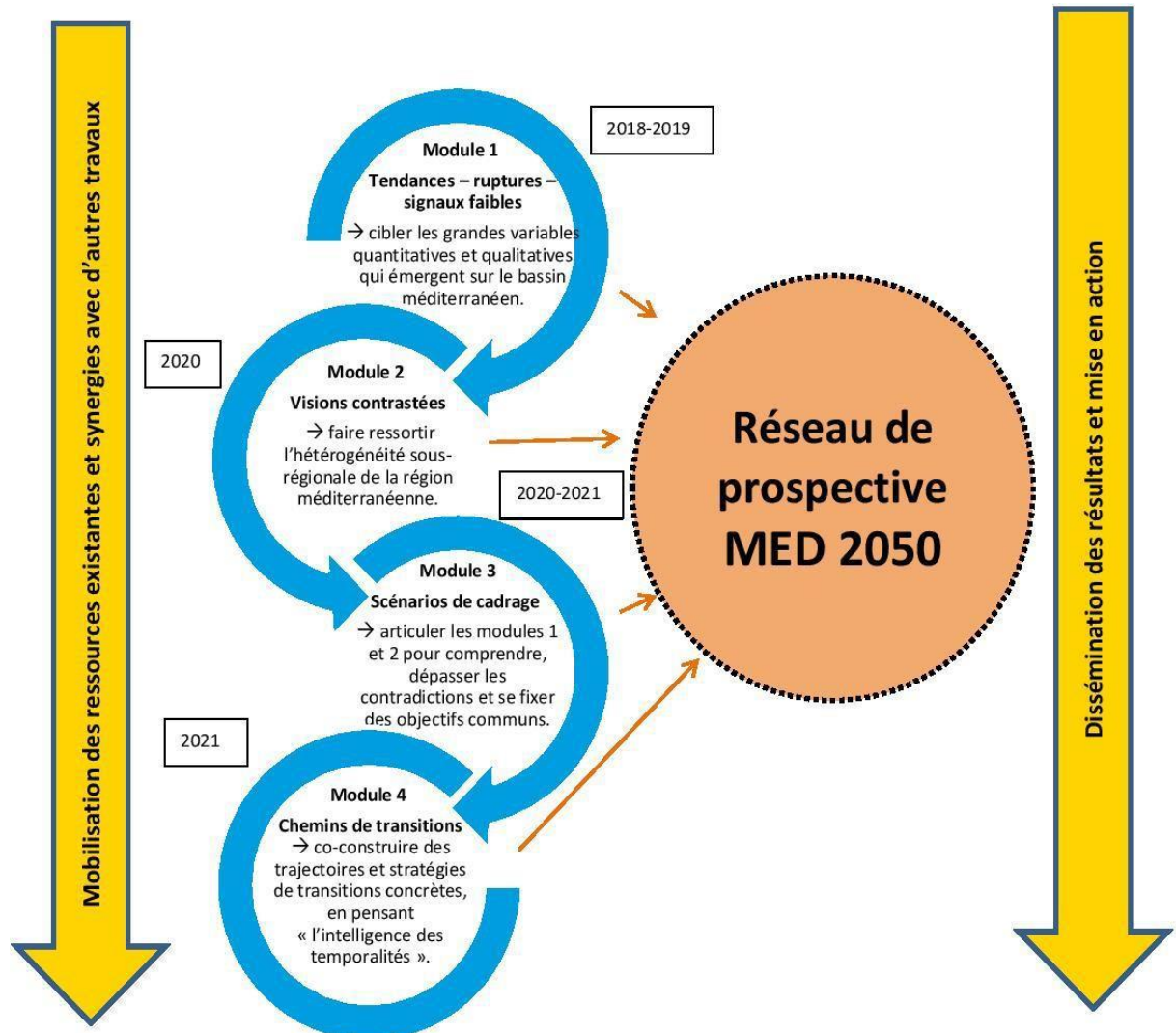
alimenteront l'objectif spécifique de la Stratégie à moyen terme du PAM 2016-2021 de livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen, et des scénarios de développement, pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes.

## V. Conclusion et produits attendus

61. MED 2050 réalisera des produits divers, en lien avec l'objectif d'atteindre un public large et varié. Le CAR/INFO fournira des conseils sur la stratégie de dissémination. Des newsletters seront produites régulièrement par le réseau sur les futurs de l'environnement et du développement en Méditerranée, dès 2018. Des livrets thématiques capitaliseront les produits du réseau, à partir de 2019. Les deux types de produits seront communiqués à un large public tout en gardant les points focaux informés sur les développements de MED 2050. Les chapitres du rapport final seront livrés progressivement, avec un chapitre sur les tendances en 2019, un chapitre sur les visions en 2020, et un chapitre sur les trajectoires de transition et les investissements critiques en 2021. Le rapport final sera discuté avec les instances du système PAM en 2021 en vue d'être présenté à la COP 22 de la Convention de Barcelone en 2021. Un calendrier indicatif est développé plus en détail en Annexe 2.

62. Vu la situation géopolitique et les inquiétudes croissantes pour l'environnement dans la région méditerranéenne, les deux prochaines décennies seront en effet décisives pour résoudre des problématiques environnementales, saisir des opportunités émergentes et paver la voie pour une Région Méditerranée prospère et pacifique dans laquelle les habitants bénéficient d'une grande qualité de vie et où le développement durable s'inscrit dans les limites de la capacité de charge d'écosystèmes sains. MED 2050, en tant qu'exercice de prospective stratégique et participative, apportera un éclairage sur ces étapes critiques.

Annexe 1 : Composantes proposées pour l'exercice MED 2050



Annexe 2 : Calendrier prévisionnel pour l'exercice MED 2050

Exercice de prospective MED2050 - Calendrier prévisionnel

Période	Consultation & transfert Système PAM	Dialogue Ateliers ou Webinars <sup>1</sup>	Synergies. Mobilisation des ressources	Réseau	Publication Communication	Dissémination Assistance technique		
Réalisé	2016	T3						
		T4	Atelier de prospective	Benchmark Cartographie des programmes et produits existants	Identification des acteurs clés	Rapport de l'atelier		
	T1							
	2017	T2	Points focaux Plan Bleu					
		T3	CMDD				Rapport du Benchmark	
		T4	COP 20	Atelier de prospective			Rapport de l'atelier	
	Potentiel	2018	T1					
			T2	Consultation - Invitation à participer		Atelier de prospective		
T3			Atelier de prospective Lancement du réseau					
T4								
T1			Mobilisation des ressources Partenariats techniques, institutionnels & financiers		Etablissement du réseau			
2019		T2	Points focaux Plan Bleu CMDD				Rapport de l'atelier	
		T3						
		T4	COP 21	Atelier ou webinar Tendances & rétroactions (module 1)			Chapitre tendances	
	T1	Consultation sur les scénarios	Atelier ou webinar Mer, écosystèmes marins (module 2)					
2020	T2	futurs	Ateliers sous-régionaux Vers une vision partagée (module 2)			Newsletters ; livrets thématiques		
	T3							
	T4							
	T1		Atelier ou webinar Co-construction de scénarios de cadrage (module 3)				Chapitres du rapport	
2021	T2	Points focaux Plan Bleu CMDD			Animation et coordination du réseau			
	T3							
	T4	COP 22	Atelier ou webinar Co-construction des chemins de transition (module 4)			Rapport	Dissémination à travers le réseau du PAM, des partenaires institutionnels, les médias, le grand public	
							Renforcement des compétences, assistance technique (si financés)	

<sup>1</sup>Sous réserve de la mobilisation financière correspondante.

Annexe 3 : Constitution du réseau MED 2050

	<b>Composition</b>	<b>Rôle</b>	<b>Fréquence de réunions</b>	<b>Etape d'intervention</b>
<b>Equipe Plan Bleu</b>	Equipe MED 2050 et partenaires au sein du PAM	<b>Animation</b> MED 2050	Régulières	Tout au long du projet
<b>Comité scientifique</b>	Environ 15 personnes Légitimité Représentativité	<b>Validation scientifique</b> « Caution morale et scientifique » de MED 2050	2 fois (en amont du projet, et en aval pour validation des travaux réalisés / résultats)	En amont du module 1 En fin de module 4
<b>Groupe de prospective</b>	15-20 personnes mobilisées (Minimum 1/3 avec une expérience en prospective et 2/3 experts thématiques et autres parties prenantes, y compris des experts du CAR/Plan Bleu voire d'autres CAR) Représentativité	Rôle de <b>production</b>	Régulières	Tout au long du projet Surtout : module 3 // scénarios de cadrage
<b>Ateliers spécifiques</b>	« Décentralisation » du groupe de prospective (Composition : experts ou groupes plus représentatifs → selon les moyens)	Faire émerger les visions contrastées Partir des situations des pays Un atelier focus sur la mer, si moyens	Ateliers de 2/3 jours par sous-région ou 2 fois 2/3 jours (Ou visions contrastées d'experts nationaux, selon les moyens)	Module 2 // visions contrastées
<b>Réseau élargi</b>	Réseau informel. Représentativité (en termes de pays, d'organismes)	<b>Echange d'informations / consultation / centre de ressources / possibilité de poster des documents / veille</b>	Actif en continu via la plateforme (à dynamiser sur le nouveau site web) Consultations ponctuelles	Consultations ponctuelles // module 2 Tout au long du projet et après (veille // newsletters // livrets thématiques // échanges d'infos)

**Annexe 4 : Modules, stratégie de participation et éléments méthodologiques**

	Modules	Qui participe à cette étape ?	Eléments méthodologiques
1	<b>Tendances – ruptures – signaux faibles</b>	Equipe du RED 2019 Réseau MedECC <b>Post-doc, en partenariat avec le LabexMed.</b> Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM <b>Groupe de prospective</b> Réseau élargi	<b>Post-doctorat</b> : analyse des tendances en lien avec l'équipe du CAR/PLAN BLEU, et travail plus qualitatif sur les ruptures et signaux faibles <b>Groupe de prospective</b> : première réunion en novembre 2019 pour travailler en groupe sur ce module
2	<b>Visions contrastées</b>	Groupes de travail en <b>ateliers spécifiques (groupes de prospective décentralisés)</b> <i>(ou uniquement experts si manque de moyens)</i> Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM <b>Réseau élargi</b> , notamment en utilisant un relai à travers les têtes de réseau partenaires // consultations ponctuelles	Hypothèse 1 : <b>consultation à distance d'experts et décideurs nationaux et locaux</b> pour apporter leurs visions de l'avenir du bassin Hypothèse 2 : <b>ateliers de travail nationaux et sous-régionaux</b> Quelle que soit l'hypothèse retenue : <b>consultation plus large</b> relayée par des têtes de réseaux, et, en fonction du budget, <b>atelier spécialisé sur la prospective de la mer</b>
3	<b>Scénarios de cadrage</b>	<b>Groupe de prospective</b> Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Réseau élargi	Le groupe de prospective articule les résultats des modules 1 et 2 afin de prendre en compte les différences de points de vue et aspirations, construire <b>plusieurs scénarios contrastés</b> et en retenir un, le plus réaliste et souhaitable.
4	<b>Chemins de transitions</b>	<b>Groupe de prospective avec une participation renforcée d'acteurs</b> (institutionnels, associations, société civile, bailleurs de fonds) Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Réseau élargi	Le groupe de prospective et les acteurs participant à ce module <b>hiérarchisent les obstacles, facteurs favorables, opportunités et risques à dépasser</b> pour atteindre les objectifs partagés, et construire des <b>chemins de transitions concrets et ancrés dans la réalité</b> (y compris les investissements et mesures critiques).
Tout au long du projet	<b>Dissémination des résultats et mise en action</b>	<b>Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM</b> <b>Groupe de prospective</b> <b>Réseau élargi</b>	Rôle clé de la <b>plateforme web MED 2050</b> tout au long du projet : lieu d'échanges, de partage de pratiques et d'expériences, de mutualisation d'informations etc. Un des outputs finaux potentiel : guide méthodologique sur montage d'un exercice de prospective participatif de type MED 2050

**Annexe 5 : Synergies avec d'autres initiatives et activités du PAM**

